

Paris, le

15 FEV. 2017



Secrétariat général

2011/14 4339

182, rue Saint-Honoré
75033 Paris Cedex 01

Secrétariat général
Service des ressources humaines

Sous direction des politiques
de ressources humaines
et des relations sociales

Bureau de santé et de la sécurité
au travail et de la prévention
des risques professionnels

Affaire suivie par :
Marie Bernot
marie.bernot@culture.gouv.fr

**Mesdames et Messieurs les membres
du comité d'hygiène, de sécurité
et des conditions de travail ministériel**

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du CHSCT ministériel qui se tiendra le :

**Judi 2 mars 2017 à 9h30,
salle Saint-Honoré, 6^e étage
182 rue Saint-Honoré, Paris 1^{er}**

L'ordre du jour est le suivant :

- **Point 1 : Procès-verbaux des séances** du 30 juin 2015 et du 8 avril 2016 (pour avis) ;
- **Point 2 : Suivi de la réforme de l'administration territoriale :**
 - Point d'étape sur le diagnostic RPS (pour information),
 - Présentation du calendrier de phasage : relocalisation d'UDAP et densification de DRAC (pour avis),
 - Présentation d'une trame de cahier des charges en cas de relocalisation d'UDAP (pour avis) ;
- **Point 3 : Outils informatiques :**
 - Charte d'utilisation des moyens informatiques du ministère de la Culture et de la Communication (pour avis),
 - Décision relative à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication par les organisations syndicales (pour information) ;
- **Point 4 : Médecine de prévention :** état des lieux et perspective d'organisation (pour information) ;
- **Point 5 : Bilan 2015 des accidents du travail et des maladies professionnelles** (pour information) ;
- **Point 6 : Bilan 2015 de la commission de réforme ministérielle** (pour information) ;
- **Point 7 : Mesures de sûreté dans les structures du ministère de la culture et de la communication** (pour information) ;
- **Point 8 : Grille de suivi des travaux du CHSCT ministériel** (pour information) ;
- **Point 9 : Questions diverses.**

Afin de faciliter l'organisation matérielle de cette séance, je vous remercie de bien vouloir informer le bureau de la santé et de la sécurité au travail et de la prévention des risques professionnels (marie.bernot@culture.gouv.fr et beatrice.bourquin@culture.gouv.fr) de votre participation et des questions diverses que vous souhaiteriez voir abordées.

Le secrétaire général
Christopher MILES

